



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

VILLE DE TRILPORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SESSION ORDINAIRE  
Séance du 5 juin 2019

**N°2019/45 : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU CID  
POUR LA RENOVATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE JACQUES PREVERT**

*L'an deux mille dix-neuf le mercredi 5 juin 2019 à 20H00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trilport, se sont réunis salle Saint-Exupéry, sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 29 mai 2019.*

**Etaient présents : 19**

Mesdames, Messieurs, Jean-Michel MORER, Danielle BOURGUIGNON, Gérard MORAUX, Francine BERTHAUX, Michel EBERHART, Geneviève LEGUAY, Annick PANE, Manuel MEZE, Roselyne WALGER, Françoise VASSELON, Joaquim DA CRUZ, Stide MARQUEZ, Fathia BEN MABROUK, Ange AMBROSIO, Isabelle YEROMONAHOS, Emmanuel FONKING, Christophe BLONDEL DEBLANGY, Eric KRAEMER, Geneviève CAIN.

**Pouvoirs : 2**

Madame Isabelle GUILA CORNIL à Madame Geneviève CAIN, Monsieur Serge MAGLIOZZI à Monsieur Eric KRAEMER.

**Absents excusés : 6**

Madame Denise GONON, Madame Elise BEAUFORT-LAMBERT, Monsieur Camille FASSI, Monsieur Azdine RAMDAN, Monsieur Patrick AUGHEY, Madame Clémence LAUMONIER

Monsieur Manuel MEZE a été élu secrétaire de séance

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur le Maire,

Par délibération du 23/06/2017 la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) a décidé de se porter candidate auprès du Département pour l'élaboration d'un Contrat Intercommunal de Développement (CID),

Accusé de réception en préfecture  
077-217704758-20190605-2019-045DEL-DE  
Date de télétransmission : 12/06/2019  
Date de réception préfecture : 12/06/2019

Le projet retenu en concertation avec la CAPM est la rénovation de l'école élémentaire Jacques-Prévert, estimé à 2 228 200 € et pour lequel une subvention d'un montant de 600 000 € est demandée dans le cadre du CID. La commune de Trilport est maître d'ouvrage de cette opération.

La commune de Trilport sollicite l'aide du Département au travers de sa politique contractuelle.

**VU** l'avis de la commission Administration générale/Finances en date du 27 mai 2019,

**APRES** en avoir délibéré

### **A L'UNANIMITE**

**VALIDE** le projet retenu par la commune tel que figurant dans le tableau ci-dessous,

**VALIDE** le principe de signature de tout contrat cadre ou convention nécessaire à cet effet,

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou un adjoint à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer les pièces s'y rapportant.

INTITULE DU PROJET	CALENDRIER PREVISIONNEL	COUT ESTIME H.T	SUBVENTION DEMANDEE	%	AUTRES FINANCEMENTS
Rénovation	2019 : 40 %	891 280 €	600 000 €	26,92	CID
Ecole élémentaire	2020 : 33 %	735 306 €	250 000 €	11,22	ETAT (DETR)
J.PREVERT	2021 : 27 %	601 614 €	655 000 €	29,39	REGION (100 quartiers)
TOTAL	100%	2 228 200 €	1 505 000 €	67,53	

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
**POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
 Document déposé à la Sous-Préfecture de MEAUX  
 Le  
 Publié le  
**ACTE RENDU EXECUTOIRE**  
 Art. L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire,  
Jean-Michel MORER



Accusé de réception en préfecture  
 077-217704758-20190605-2019-045DEL-DE  
 Date de télétransmission : 12/06/2019  
 Date de réception préfecture : 12/06/2019